

SYMPOSIUM MFE 2023

Les fondements des soins de base s'effritent – la relève fait défaut !

Nous risquons de perdre les fondements économiques et de grande qualité de nos soins médicaux de base. Le besoin en médecins de famille et de l'enfance est urgent mais la relève fait défaut.

Afin de comparer si la compréhension des problèmes et les solutions proposées changent entre les générations et les organisations, nous avons posé trois questions à Yvonne Gilli, présidente de la FMH et Linda Habib, membre des Jeunes médecins de famille suisses sur le manque de relève :



Yvonne Gilli, présidente de la FMH



Linda Habib, membre des Jeunes médecins de famille suisses

1. Selon vous, quelle est la principale raison pour laquelle de moins en moins de médecins optent pour la médecine de famille et de l'enfance, et surtout pour la pratique médicale en cabinet?

«Tout d'abord, une nouvelle réjouissante - la demande des jeunes femmes médecins pour la médecine de famille reste à un niveau élevé, avec environ 40% du corps des médecins assistant-e-s. Puis les nouvelles décevantes : La charge de travail, l'administratif débordant et les nouvelles réglementations en constante évolution conduisent à des déceptions persistantes - et même, en dernier ressort, à l'abandon de la profession».

«De mon point de vue, il n'y a pas une seule cause principale, mais plusieurs éléments à la fois, comme le manque de reconnaissance et de rémunération, mais aussi la surcharge constante due à la pénurie déjà aiguë de médecins de famille et de pédiatres.

L'augmentation constante des tâches administratives liées à l'assurance qualité et aux négociations avec les caisses d'assurance maladie entraîne également une diminution du temps consacré aux patient-e-s. Tout cela conduit à un déficit de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. L'accélération du système de santé est également un facteur important - les patient-e-s font pression dans ce domaine.»

2. De votre point de vue, quelles sont les trois mesures qui ont le plus de chances d'influencer positivement cette problématique?

- Augmenter et financer les places d'études et les programmes de médecine de famille pendant la période de formation postgraduée pour devenir médecin spécialiste !
- Tardoc approuvé par le Conseil fédéral avec un chapitre médecin de famille et des prestations médicales mieux indemnisées;
- Décharge ciblée des tâches administratives (numérisation utile) et indemnisation de la collaboration interdisciplinaire et interprofessionnelle.
- Tardoc : Rémunération adaptée aux soins médicaux de base y compris les tâches déléguées, interprofessionnelles (APN, MPK, Case Manager, physio, etc.).
- Développement de petits cabinets de groupe gérés par des médecins ou de centres de santé avec des équipes interdisciplinaires et interprofessionnelles.
- Meilleure répartition des coûts

3. Compte tenu des élections et de la nomination prochaine d'une nouvelle ou d'un nouveau ministre de la santé, quelle serait votre première demande au nouveau Parlement pour favoriser la relève dans les soins médicaux de base?

«Financement lié pour augmenter le nombre de places de formation et pour les programmes de médecine de famille dans la formation postgraduée de spécialiste.»

«Soutien politique et conditions cadres simplifiées pour les jeunes médecins de famille et de l'enfance lors de la reprise ou de la transformation de cabinets. Ceci dans le but clair de motiver la prochaine génération à exercer dans un cabinet médical.»

Le symposium de cette année a été l'objet d'un débat entre Michael Jordi, secrétaire général sortant de la CDS, Sophie Ley, présidente de l'ASI et marraine de l'initiative sur les soins infirmiers (ses déclarations sont enregistrées dans les contributions vidéo), Yvonne Gilli, présidente de la FMH et cheffe de 40'000 médecins, et Monika Reber, membre du comité de mfe et responsable du plan directeur Relève, ont discuté de la question.



Si vous avez manqué le symposium, vous trouverez l'enregistrement intégral sur YouTube.

Alexandra Walpen Kyburz